

VILLE
ET COMMUNE DE
BOUDRY



BOUDRY NEWS

Décembre 2023

N°20

EDITO

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En admirant dernièrement le Pont du Gard, aqueduc romain du 1^{er} siècle reliant la région d'Uzès à la Ville de Nîmes et approvisionnant ce chef-lieu en eau potable, je me suis fait la réflexion que la Ville et Commune de Boudry dispose elle aussi de plusieurs passerelles et ponts sur l'Areuse entre le Saut-de-Brot et l'embouchure dans le lac. Tous ces ponts ne sont heureusement plus soumis à un péage comme ce fut le cas pour l'ancêtre du Pont Jean-Jacques Rousseau à l'entrée du vieux bourg dès 1278, voire pour le pont conduisant au Hameau de Pontareuse le long de la Vy d'Etra jusqu'à la période de la Réforme.

Par ces images, j'aimerais attirer votre attention sur les liens que notre Ville tisse entre ses habitants, entre ses communautés diverses et variées, entre ses quartiers, entre ses entreprises, entre ses collègues, entre ses sociétés locales, entre ses paroisses et entre ses vignobles. Boudry est aussi jumelée depuis 50 ans avec la Ville de Voujeaucourt dans le département du



Doubs à côté de Montbéliard. Nos deux Villes sont traversées par une rivière qui les alimente en eau potable et qui est surmontée par plusieurs ouvrages d'art.

Je vous demande de réfléchir à la richesse de ces ponts ou liens qui nous relient les uns aux autres et à cette eau qui nous est fournie par la nature, mais contre laquelle il s'agit aussi de se protéger en cas de crues (voir article en page 8).

Pensez à préserver cette eau si précieuse sans oublier de cultiver les liens entre toutes nos communautés et entités et aidez-nous à dynamiser et faire vivre notre Ville en la rendant toujours plus agréable et sympathique.

VIVE BOUDRY !

**Au nom des Autorités communales,
je vous souhaite des fêtes de fin d'année paisibles et réjouissantes.**

M. Gilles de Reynier, Président du Conseil communal

JUMELAGE 50 ANS VOUJEAUCOURT-BOUDRY

24 et 25 juin 2023

MATCH ALLER RÉUSSI ET TRÈS APPRÉCIÉ DE TOUS LES PARTICIPANTS !

C'est le week-end du 24 et 25 juin qu'une forte délégation boudryenne, composée d'élus mais aussi de représentants de nos sociétés locales, a eu le plaisir d'accueillir une trentaine de Voujeaucourtoises et Voujeaucourtois.

Après une visite et un café-croissant au Musée du Tram, sous la conduite de M. Jürg Schetty et des frangins Luthi, c'est au collège de Vauvilliers que toute la troupe s'est retrouvée pour l'inauguration de la magnifique fresque peinte par l'artiste neuchâtelois Soy. Ainsi, il restera une trace artistique de ce jubilé.



La joyeuse troupe, après avoir écouté et apprécié les chants de notre Chœur mixte l'Aurore, a déambulé dans les rues de la ville en remontant la rue Louis-Favre jusqu'au Château où se déroulait les offi-

cialités et le repas. La promenade, agrémentée des commentaires historiques de M. Pierre-Henri Béguin, a permis à nos hôtes mais aussi aux Traîne-Beuses d'en savoir un peu plus sur l'histoire locale. Une halte sur le pont Jean-Jacques Rousseau nous a permis d'admirer les splendides arrangements floraux que nos amis avaient pris dans leurs bagages.

Bien entendu, tout le monde a également profité de notre merveilleux Château tout en y appréciant les crus locaux, son musée et son caveau. La confrérie des Vignolants aura aussi marqué cet événement en intronisant quatre célébrités de Voujeaucourt. Après le repas et les cadeaux, nos amis sont repartis vers Neuchâtel en n'oubliant pas les pieds de vignes qu'ils avaient reçus en espérant que la récolte 2024 sera bonne.

Pour la 2^e journée, nos amis français et quelques représentants communaux se sont retrouvés au Caveau de dégustation. Découverte d'un autre chapitre de notre histoire locale avec la Tour de Pierre mais aussi des crus locaux fort appréciés. Enfin dernier épisode de ce match aller, les politiques se sont groupés autour des caquelons du côté de la plage alors que le reste de la délégation profitait d'une balade sur le lac, tout cela évidemment sous un soleil de plomb.

Les membres de la Commission Sports-Culture-Loisirs, qui ont assumé l'entier de l'organisation de ce week-end festif méritent nos chaleureux remerciements.

JUMELAGE 50 ANS VOUJEAUCOURT-BOUDRY

2 et 3 septembre 2023

MATCH RETOUR TOUT AUSSI RÉUSSI !

Après moins de deux heures de voyage en car, nous voilà accueillis dans la cour de la mairie avec un café et quelques viennoiseries locales.

Le démarrage des hostilités, bien agréables d'ailleurs, a commencé devant cette mairie merveilleusement fleurie. La place Boudry en portait déjà le nom, il restait à marquer le coup par une plaque officielle découverte par Madame le Maire Martine Voidey et le président de notre Conseil communal M. Gilles de Reynier.

Les deux délégations, n'en formant plus qu'une seule, ont profité ensuite de découvrir la commune de Voujeaucourt, en commençant par le pont qui enjambe le Doubs, fierté locale et merveilleusement fleuri, mais également les grands parcs dédiés à la nature et surtout à la détente des citoyennes et citoyens.

Le repas franc-comtois se déroulait ensuite à l'Espace La Cray, dans ce bâtiment qui ferait bien des envieux sur le Littoral et qui a été construit suite à l'incendie malheureux de l'ancienne salle des fêtes.

Une cérémonie a précédé ce repas. Quatre Boudryens ont été désignés grands dégustateurs de la saucisse de Montbéliard et sont désormais membres de la Confrérie des Compagnons du Boitchu.

Sur le chemin du retour, les joueurs de pétanque présents sur la place ont proposé à quelques-uns d'entre nous de partager une partie. On a pu constater que nos forces

boudryennes manquaient encore d'un peu d'entraînement.

Un repas pizza très convivial a agrémenté la soirée et un sosie de Johnny a assuré la partie musicale.

Comme nous avons passé la nuit dans un hôtel à la porte de Sochaux, la deuxième matinée a été consacrée à la visite du musée Peugeot où chacun a pu se remémorer quelques souvenirs au contact des anciens et des nouveaux modèles de la marque.

Après une jolie balade dans les parcs de Montbéliard, suivie évidemment d'un repas, il était temps de faire nos adieux à nos amis de Voujeaucourt tout en espérant les revoir bientôt.

Ce jubilé, dignement fêté, aura eu pour principal effet de renouveler les liens entre les habitants et les autorités des deux localités, et en particulier pour certains représentants des sociétés locales, d'établir de riches contacts et amitiés qui déboucheront peut-être sur de beaux projets.

Merci à tous nos amis de Voujeaucourt et à bientôt !

Sports, Culture et Loisirs – Jean-Michel Buschini

PS: Un très bel article a paru dans « Voujeaucourt et vous » le Mag de notre commune jumelée.

Ce magazine est accessible sur le site de la commune de Voujeaucourt sous la rubrique bulletin municipal.

NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS

Trois nouveaux défibrillateurs au sein de notre Ville et Commune de Boudry

Le Conseil communal vous informe de l'installation de trois nouveaux appareils de défibrillation dans l'espace public de la commune, aux endroits ci-dessous.

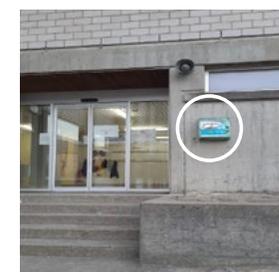
Ils viennent en complément de celui, déjà en fonction, à la plage de Boudry.

Leur utilisation est intuitive et facilitée par les indications orales et visuelles transmises par l'appareil.

Cohésion sociale et santé – Rita Piscopiello



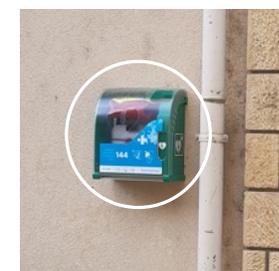
Collège de Vauvilliers – entrée piscine



Stade des Buchilles – entrée restaurant



Salle de Spectacles – sur le mur côté gauche de l'entrée principale



MESURES DE SÉCURITÉ

CENTRE FÉDÉRAL
D'ASILE (CFA)

Depuis le début du mois de novembre 2023, la Confédération (90%) et le Canton (10%) financent les mesures suivantes aux alentours du CFA :

- Présence d'une patrouille pédestre jusqu'à 01h du matin au terminus du tram ;
- Présence de patrouilles dans le tram 215 de 17h à 24h en semaine et de 15h à 00h30 les WE ;
- Présence de patrouilles dans les bus de la ligne 613 entre Areuse, Boudry et Perreux (giratoire des 3 communes) selon les mêmes horaires ;
- Maintien de l'éclairage public jusqu'à 01h du matin ;
- Présence progressive d'un ou deux éducateurs de rue de la Fondation Carrefour et du Secrétariat aux Migrations (SEM) dans le but de créer du lien avec les migrants le long de l'itinéraire entre Neuchâtel-Centre et Perreux.

Recommandation des autorités afin de diminuer les risques de vol

- Toujours verrouiller les véhicules, vélos, garages, caves, entrées des maisons, immeubles, portes palières et portes-fenêtres ;
- Éviter de laisser des sacs, objets et valeurs visibles dans les véhicules, jardins ou derrière les fenêtres ;
- Informer systématiquement la Police neuchâteloise de tous actes suspects ou répréhensibles.



Travaux d'utilité publique

Les migrants du CFA effectuent régulièrement des activités d'utilité publique pour le compte des collectivités (Boudry, Bevaix, Cortaillod et Milvignes), Evologia à Cernier ou pour des sociétés locales d'intérêt public. Ils sont pilotés par ORS, la société mandatée par la Confédération pour l'encadrement des requérants. Ils perçoivent un écot versé par le SEM pour leur tâches.

Sécurité publique – Gilles de Reynier



Vue aérienne d'une installation de 13,5 kilowatt crêtes (33 modules) pour 2 maisons câblées formant un RCP (regroupement de consommation propre) avec une seule introduction Eli10. Panneaux solaires thermiques de 7m² pour l'eau chaude sur la véranda.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET SUBVENTIONS COMMUNALES

Depuis l'été 2023, en complément à la rétribution unique allouée par Pronovo SA et par le Service de l'énergie et de l'environnement (SENE) dans le cadre du programme bâtiment (Confédération ou canton), la Commune affecte le fonds communal pour l'énergie (alimenté par chaque kilowatt consommé et facturé pour un total d'environ CHF 85'000.00 par an) au soutien des investissements privés et publics en matière énergétique comme suit :

- CHF 250.00 par kw/h installé dans des panneaux solaires photovoltaïques ;
- CHF 250.00 par kw/h installé dans des panneaux solaires thermiques (eau chaude) ;
- 15% de la subvention du programme bâtiments (isolation) ;
- d'autres installations visant à produire ou économiser l'énergie ou actions liées à la mobilité douce.

La subvention promise par la commune sur la base du protocole d'installation et de mise en service est allouée au début du printemps pour l'année précédente pour autant que la dotation du fonds communal le permette.

Les modalités se trouvent dans le règlement d'utilisation du fonds, disponible sur le site de la Commune (www.boudry.ch) sous la rubrique « Vie quotidienne » – Urbanisme et aménagement du territoire – Énergie.

Services industriels – Gilles de Reynier

DANGERS NATURELS

Les dangers naturels ont toujours existé. À Boudry, les inondations qui seraient liées à un débordement de l'Areuse représentent de tout évidence la source de danger la plus importante.

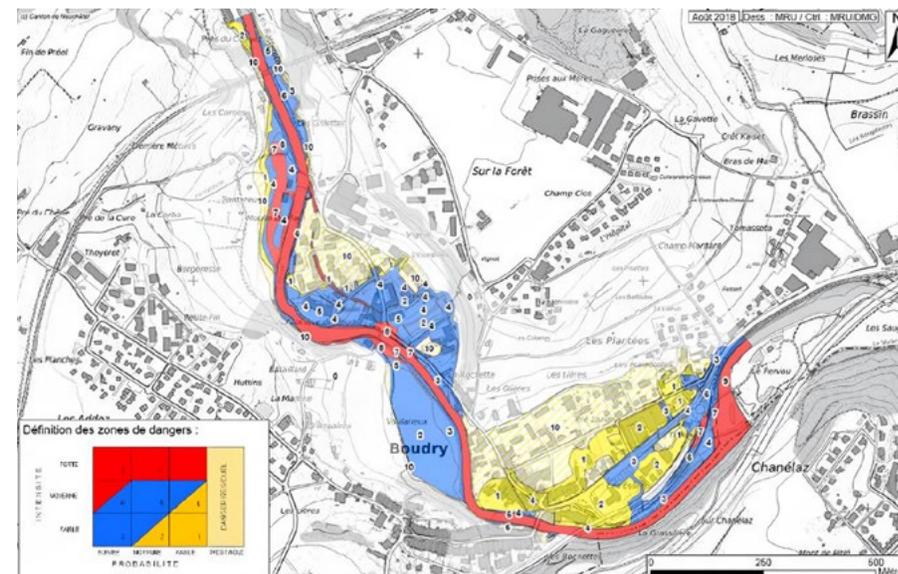
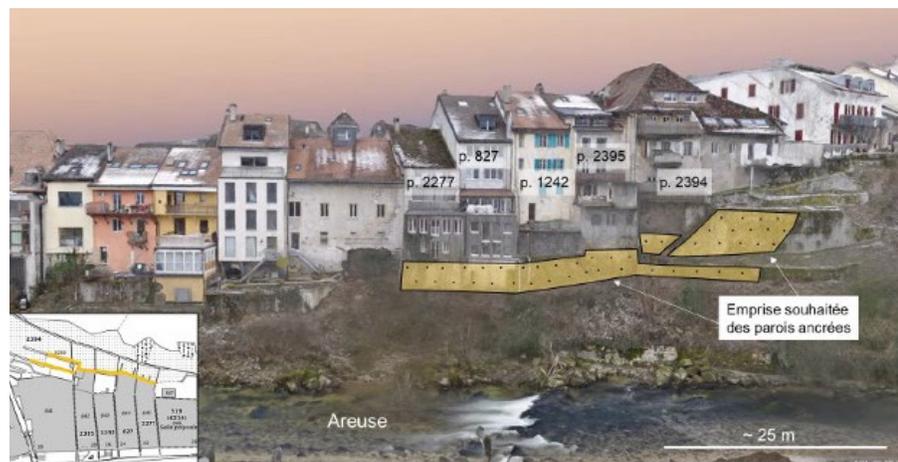
Il en existe cependant d'autres. Nous pouvons citer les chutes de pierres dans les Gorges de l'Areuse ou encore les glissements de terrain sur le versant Marfaux qui pourraient engendrer des dégâts importants à la Tour Marfaux et à certaines habitations de la rue Louis-Favre.

Dans ce même registre, le versant côté Cortaillod, qui se situe à quelques centaines de mètres en amont de la centrale hydro-électrique des Esserts pose aussi problème. S'il venait à s'effondrer lors de pluie abondante avec une Areuse haute, les matériaux finiraient dans le cours d'eau, ce qui entrainerait probablement un débordement et une potentielle inondation de la Ville Basse.

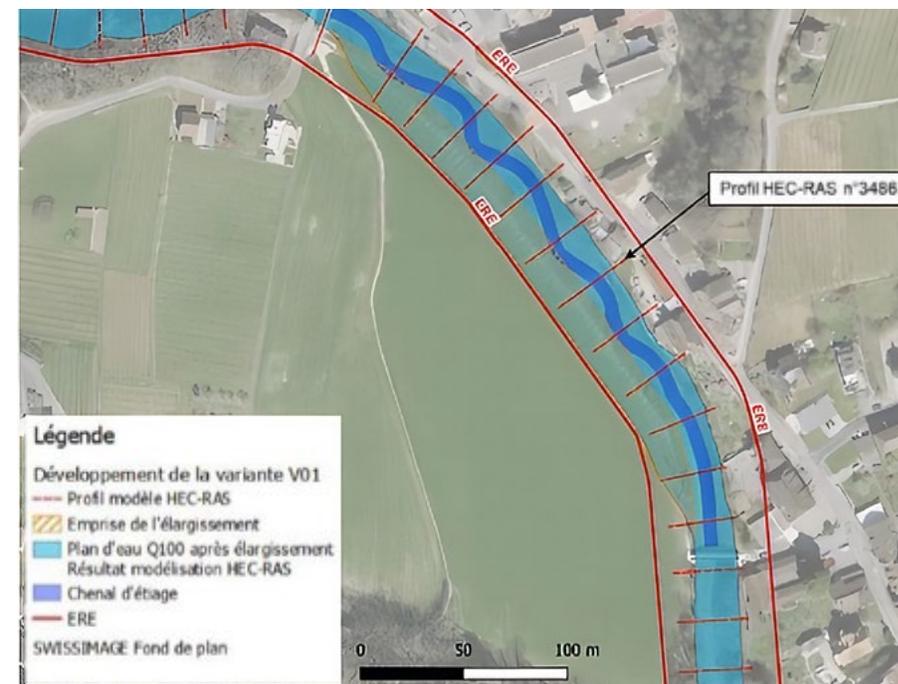
Les changements climatiques entraînent et entraîneront toujours plus d'épisodes extrêmes. Les chaleurs et sécheresses alterneront avec des épisodes de pluies abondantes et/ou violentes. Or, ces dernières fragilisent nos versants, augmentent le ruissèlement, accentuent les phénomènes de chutes des pierres dans les Gorges de l'Areuse et peuvent faire déborder l'Areuse.

Depuis le début de cette législature, nous avons donc mis les bouchées doubles pour combler le retard pris dans la réalisation des études nécessaires à comprendre l'ampleur des risques et à définir les mesures pour les faire diminuer. En ce qui concerne l'instabilité du versant Marfaux (colline en dessous du château), les travaux préparatoires débuteront fin 2023 et la stabilisation du versant sera effectuée début 2024.

En ce qui concerne l'Areuse, la carte des dangers a été mise à jour en 2022.



Carte des dangers – source SITN



Projet d'aménagement de la rive, secteur Vaulaneux

Les points de débordements sont maintenant connus dans les trois zones à risques, à savoir le secteur Pontareuse, les quartiers des Cèdres et de la Ville-Basse.

Des mesures pour diminuer les risques ont été proposées lors d'études d'avant-projet. Les plus efficaces, pouvant être mises en place rapidement pour les secteurs de Pontareuse et la Ville Basse, ont été retenues et font l'objet actuellement d'études de projet d'ouvrage (les mesures sont étudiées de manières plus approfondies et les coûts évalués à +/- 10%).

Pour les Cèdres, une étude d'avant-projet a été finalisée en 2023 et indique qu'il est possible de diminuer le risque d'inondation de manière importante en agrandissant le lit de la rivière en rive droite sur le secteur Vaulaneux. Cette mesure permettrait aussi de favoriser l'accès de la population à l'Areuse et de créer des zones écologiques intéressantes.

À noter que les ouvrages de protection de crues du Merdasson seront remplacés (2023-2024) en collaboration avec les communes de Rochefort et Milvignes.

Luigi D'Andrea – Aménagement du territoire

CHEMIN DE LA VY-D'ETRA



Réfection des pelades sur la route

La polyvalence des différents profils des employés de la voirie et la collaboration avec une entreprise de la région ont permis d'améliorer significativement l'état de la chaussée.

Il est à noter que l'assainissement complet de la route et la création d'un trottoir sont en réflexion au sein des services techniques.

Marisa Braghini – Travaux publics

GORGES DE L'AREUSE

Fermeture du sentier

À la suite d'un éboulement survenu début décembre 2023, le sentier des Gorges de l'Areuse est fermé pour une durée indéterminée. Nous vous remercions de votre compréhension.

Luigi D'Andrea – Aménagement du territoire



Noël en commune

A PETITS PAS, NOËL APPROCHE !

Soirée de Noël

Le comité de l'association « Noël en commune » s'est renforcé pour concocter une fête conviviale offerte à toutes et à tous le dimanche 24 décembre 2023 dès 17h00 à la salle de spectacles de Boudry. Le but est de partager un moment chaleureux, un repas et un verre de l'amitié, en toute simplicité.

Inscrivez-vous sur le site www.noelencommune.ch ou au 078 648 13 39



Le Conseil communal, ainsi que le personnel de la Ville et Commune de Boudry vous remercient chaleureusement de la confiance et la précieuse collaboration durant l'année écoulée.

À l'aube de 2024, ils vous adressent leurs meilleurs vœux de succès et de bonheur et vous souhaitent de magnifiques fêtes de fin d'année !

INVITATION À LA POPULATION

Lundi 1er janvier 2024 de 16h à 18h

Afin de marquer le passage à l'an 2024 et lui présenter ses meilleurs vœux, le Conseil communal invite la population à se rendre devant la salle de spectacles.

Il y sera servi gracieusement: vin chaud, thé, taillaule et soupe aux pois, préparés par la société des accordéonistes « Le Rossignol des Gorges ».

Le Conseil communal



Editeur

Conseil communal de Boudry

Correspondance et administration

Administration communale
Route des Adozz 68 – 2017 Boudry

Téléphone 032 886 47 20
Courriel commune.boudry@ne.ch
Internet www.boudry.ch
Tirage 3'100 exemplaires